

MAIRIE
DE
RAZAC-SUR-L'ISLE
24430



Communiqué des élus majoritaires de la commune de Razac sur l'Isle

De tout le département et des départements voisins de nombreux usagers haussent le ton concernant la collecte des déchets présentée par le SMD3. Cette colère doit s'exprimer par un débat libre et démocratique et aussi, par le refus de tout acte d'intimidation ou de malveillance en direction d'élus ou d'agents du SMD3.

Ce mécontentement trouve son origine dans la dégradation de ce service public essentiel à notre vie.

Bien sûr, nous avons conscience que face à l'urgence climatique et environnementale, nos comportements doivent changer. C'est pourquoi la collecte des déchets est un sujet majeur qui ne doit en aucun cas creuser les inégalités entre usagers, ni être cédé aux mains du privé, mais qui nécessite au contraire la mobilisation de tous.

Cette colère, nous la constatons à Razac comme ailleurs. Elle fait suite à la mise en œuvre des cartes et de la redevance incitative perçue comme punitive, injuste, et trop chère, en 2022/2023. La pose des PAV (points d'apport volontaires) a débuté, à Razac, en 2017, en libre accès. Le problème constaté alors était leur distance avec les usagers et la difficulté pour les personnes âgées, handicapées, ou de petite taille d'y accéder. La municipalité a, à plusieurs reprises, par des courriers au SMD3, signalé ces difficultés et celles qui ont suivies : montant de la redevance, nombre d'ouvertures, le problème pour les aides à domicile et assistantes maternelles, etc...

Car, dans un contexte social et économique qui frappe directement l'ensemble de la population, la redevance incitative imaginée par le SMD3 est la promesse d'une attaque supplémentaire pour le pouvoir d'achat des familles, et tout particulièrement les plus précaires.

La commune continue d'appeler le SMD3 systématiquement pour le ramassage des containers qui débordent avec des sacs au sol.

Entendre la colère est urgent. Un tel problème évoqué à cette dimension ne peut se régler par le mépris ou l'autoritarisme et encore moins la mise en place d'un système inédit de vidéo surveillance.

Les élus de Razac sur l'Isle demandent un moratoire immédiat pour pacifier le débat, d'autres collectivités bougent en ce sens.

Ce qui signifie l'arrêt de la fuite en avant des dirigeants du SMD3 ; la remise à plat du système ; l'écoute de toutes les parties : usagers, associations, élus ; la prise en compte des demandes pour un service public renouvelé et de qualité. Ce dernier point est essentiel à l'heure où des collectivités, des entreprises quittent le SMD3 pour aller vers le privé moins onéreux, ce qui risque d'alourdir la facture des usagers face aux trop nombreux investissements.

Comme pour tout projet qui impacte le quotidien des citoyens, écouter la population permet de trouver des solutions.

Oui entendre la colère. Oui à un moratoire immédiat.